

Des sauveurs très discrets

La Ville inaugure dimanche une nouvelle stèle de la déportation pour rendre hommage aux trois Justes de la bastide ainsi qu'aux 87 Libournais arrêtés et disparus .



Justes parmi la Nation, René et Thérèse Boussat ont aidé plusieurs familles juives. (reproduction « so »)

La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, demain, sera l'occasion de lever le voile sur une nouvelle stèle, qui sera installée près de la place Jean-Moulin, autour de celle déjà existante, sur laquelle seront gravés les noms de tous les déportés libournais, quel que soit le motif de leur arrestation.

Entre le 15 juillet 1942 - date de la première rafle - et 1944, 60 personnes juives, âgées de 1 à 82 ans, ont été victimes de la déportation à Auschwitz. Parmi elles, la jeune Myriam Errera. C'est d'ailleurs l'association libournaise du même nom qui est à l'initiative de cet hommage, auquel a été associé le comité départemental de la Fédération des déportés internés résistants et patriotes (FNDIRP).

« Notre histoire est commune », expliquent leurs représentants qui ont mené d'importants travaux de recherche pour établir la liste, avec, notamment, le concours du service des archives municipales. « Notre volonté était de rendre hommage, ensemble, à tous ceux qui ne sont pas revenus. » Ainsi, figurent également sur la stèle, 27 autres Libournais, arrêtés de 1941 à 1945, pour des faits de résistance, leur engagement politique ou syndical.

« Le passé éclaire l'avenir », affirme Philippe Buisson, maire de Libourne. « Les temps dédiés à la mémoire sont aussi importants que les temps présents. Cette commémoration sera une manifestation de concorde républicaine, pour promouvoir les valeurs de respect et

de tolérance. Je suis heureux que leurs noms résonnent sur un monument qui rappelle ces personnes et l'exemplarité de leurs vies. »

Mettre sa vie en danger

Trois Libournais, ni arrêtés ni déportés, se sont d'ailleurs particulièrement distingués par leur courage et leur générosité. Reconnus officiellement comme Justes parmi les Nations par le comité Yad Vashem, les noms de Henri Daigueperse, de Thérèse Boussat et de René Boussat, étaient honorés à Jérusalem et à Paris. Ils le seront désormais aussi à Libourne, où ils n'ont pas hésité à mettre leurs vies en danger pour protéger des familles juives.

« Mes parents ont toujours été extrêmement discrets sur ce qu'il s'est passé pendant la Guerre, certifie Christian Boussat. Ils me disaient qu'ils avaient survécu parce qu'ils avaient été discrets, et ils voulaient le rester. »

Pourtant, à l'arrivée des premières familles juives, poussées par l'exode, sur Libourne, le couple de coiffeurs, dont le petit salon donnait sur la place Decazes, n'hésite pas une seule seconde à s'engager dans la Résistance. « D'après ma mère, de toute façon, ils n'avaient plus rien à perdre », explique Christian. Quelques mois avant la guerre, Thérèse et René avaient quitté le Lot-et-Garonne - dont ils étaient natifs -, traumatisés par le décès prématuré de leur premier enfant. Cette blessure a renforcé leur courage. « Alors, avec une dizaine d'amis, un petit réseau s'est développé, pour cacher et faire passer des gens en Espagne, en les aidant à franchir le fleuve. Mon père s'occupait d'organiser la traversée de la Dordogne, ma mère faisait passer des messages... »

C'est ainsi que les huit membres de la famille Barachek, spoliée de son magasin de chaussures et fuyant Paris, ont été recueillis par le couple de Libournais. À la Libération, les liens tissés sous l'Occupation ont amené les époux Boussat à emménager à Paris, dans le même immeuble que les Barachek. Christian, né en 1949, a grandi avec ceux qu'il considérait comme ses grands-parents. « Ils me répétaient que mes parents étaient exceptionnels, mais je ne comprenais pas. »

Importance des témoins

Malgré la noblesse de leur engagement, René et Thérèse n'ont jamais voulu raconter. Mais à 95 ans, alors qu'elle vit chez son fils, Thérèse craque devant le défilé télévisé du 14 juillet. « Nous, on a fait des choses extraordinaires, mais ton père m'a fait jurer de ne jamais en parler. » Finalement, Christian retrouve Pierrette Abray, une des nièces Barachek, qui lui donnera les détails de cette histoire familiale dont il ignore tout. Grâce à son témoignage et à celui de sa sœur Nelly, le comité Yad Vashem reconnaîtra officiellement les époux Boussat comme Justes, en 2006, du vivant de Thérèse. Elle a alors 99 ans. Un an plus tard, la centenaire recevra le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui, Christian Boussat défend le devoir de mémoire. « C'est important que l'on sache, que l'on fasse savoir, car beaucoup n'ont rien dit. » Et les témoins sont de moins en moins nombreux.

Sylvain Petitjean